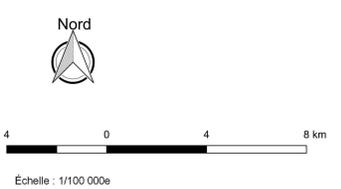
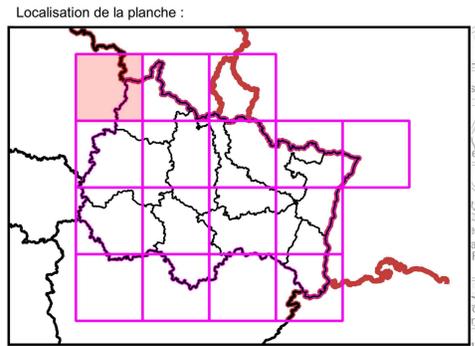


Gisements potentiellement exploitables - minéraux pour l'industrie planche 1/16

RÉGION GRAND EST



Légende :

Gisements à minéraux pour l'industrie potentiellement exploitables :

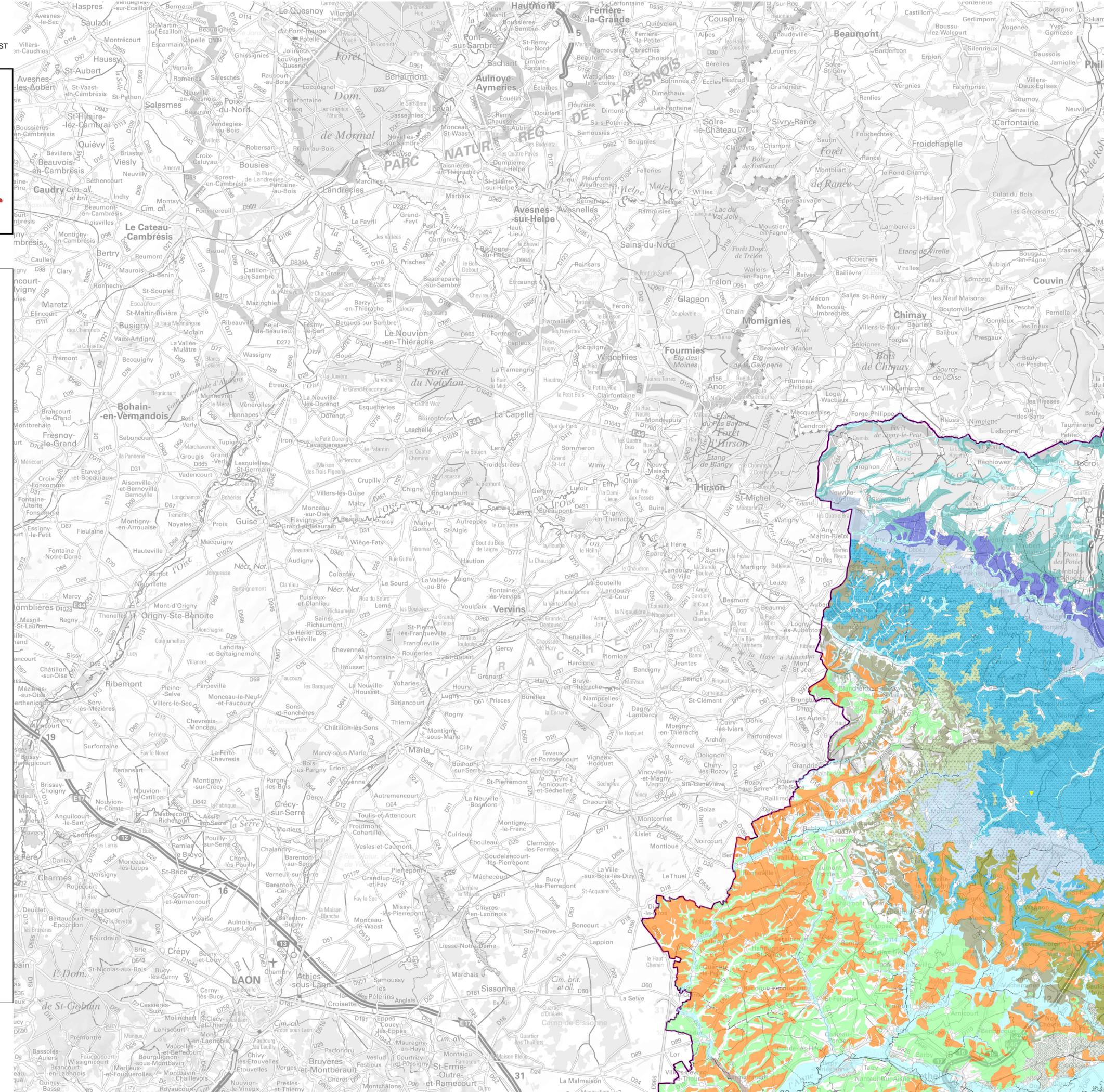
- Alluvions fluviales actuelles et recentes
- Alluvions fluviales anciennes
- Argiles et marnes du Jurassique inferieur
- Calcaires du Jurassique inferieur
- Calcaires du Jurassique superieur
- Calcaires et coillithes du Jurassique moyen
- Craie du Cretace superieur
- Gaizes de l'Albien superieur
- Gaizes de l'Oxfordien
- Limons des plateaux
- Marnes a coillithes ferrugineuses du Jurassique superieur
- Marnes glauconieuses, marnes crayeuses du Cretace inferieur
- Quartzites et veines ardoisieres du Cambrien
- Sables et gros quartziques du Cretace inferieur
- Tourbes et depots tourbeux

Classification du gisement exploité par une carrière à minéraux pour l'industrie :

- Gisement d'intérêt régional

Découpages administratifs :

- Commune
- Département
- Région



La couche des carrières actives est sur la base d'un inventaire du 7 juillet 2021
GPE : Gisement Potentiellement Exploitable

Methodologie
Ce travail cartographique de délimitation des GPE provient du croisement cartographique :
- de la carte des 75 ressources lithologiques primaires, elle-même issue de la carte géologique harmonisée de la région Grand-Est ;
- de la couche des carrières actifs, pour laquelle une restriction d'explorer réglementaire a été mise en place.
La restriction sur la couche des carrières actifs ne se rend pas toujours visible à cette échelle, ils sont pourtant bien indiqués.

Interpretation
Cetle carte des GPE indique l'existence des formations géologiques identifiées comme ressources, après des enjeux interdire leur exploitation. Elle ne représente pas pour autant une autorisation d'exploiter a priori, mais a pour objectif de porter à connaissance des aménageurs la présence de ressources exploitables à l'échelle du territoire.

S'agissant d'un document construit sur la base d'informations de surface, l'extension souterraine des ressources n'est pas représentée, en dehors de cas spécifiques comme le gypse et l'anthracite.

Sources : BRGM - 2022 pour les gisements ;
Fonds : IGN/IF-ADMINEX/PRESSO v3.1 - 2023, SCANRight v2.0 - 2021
Conception : DREAL GRAND EST/SCD08/SFR/PA/04/2023
CartoAtlasRC_230629_g2-IE/MSGL